



## **Prestation d'hébergement et de restauration pour**

### **l'organisation des événements suivants :**

- Rencontre commémorative du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale ;
- Hommage à Feue Halima Warzazi ;
- Atelier de sensibilisation sur l'élaboration d'un guide de formation destiné aux journalistes.

**Tanger, 18–19 décembre 2025**

**TdRs N°01/DIDH/FNUAP**

**Termes de Références (TdRs)**

**Année : 2025**

## Article 1. Objet de la consultation

Prestation d'hébergement et de restauration à Tanger le 18 et le 19 décembre 2025 pour l'organisation des événements suivants :

- Rencontre commémorative du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale ;
- Hommage à Feue Halima Warzazi ;
- Atelier de sensibilisation sur l'élaboration d'un guide de formation destiné aux journalistes.

## Article 2. Conditions générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée dans les accords de partenariat et le guide de la dépense, ainsi que les normes admises dans le secteur de l'hôtellerie et de restauration.

## Article 3. Consistance de la prestation

**Prestations d'hébergement :**

Prestation d'hébergement en demi-pension du 17/12/2025 au 19/12/2025 à l'hôtel Idou Malabata-Tanger, répartie comme suit :

### Nuitées du 17 et 18 décembre 2025

- 10 personnes en demi-pension.

### Nuitée du 18 décembre 2025

- 40 personnes en demi-pension.

**Prestations de restauration :**

### 18 décembre 2025

- Réception d'accueil dans un salon VIP pour 10 personnes ;
- Déjeuner pour 20 personnes ;
- Dîner officiel pour 20 personnes ;
- Réception d'accueil pour 80 personnes ;
- Réception en cocktail pour 80 personnes.

### 19 décembre 2025

- Journée séminaire

Pause-café pour 40 personnes (Matin)	Thé, Café, Jus, gâteaux salés et sucrés, Eau minérale.....
Déjeuner pour 40 personnes	Entrée, plat principal, dessert, boisson gazeuse et eau minéral

#### Article 4. Lieu d'exécution

Hotel Idou Malabata-Tanger.

#### Article 5. Modalité de règlement

Les paiements des prestations objet de la présente consultation sont consentis après la réalisation des prestations sur la base des prix indiqués au bordereau des prix détail estimatif. De ce fait le titulaire remet à l'administration une facture en 3 exemplaires décrivant les prestations réalisées et le montant à payer.

Les sommes dues au titulaire des TdRs seront versées au compte bancaire du prestataire.

#### Article 6. Bordereau des prix

Numéro de prix	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire HT en DH	Prix Total en DH
1	Nuitées du 17 et 18 décembre 2025 10 personnes en demi-pension. Nuitée du 18 décembre 2025 40 personnes en demi-pension.	Nuitée	60		
<b>TOTAL HT</b>					
<b>TVA (20%)</b>					
<b>TOTAL TTC (1)</b>					
<b>18 décembre 2025</b>					
2	Réception d'accueil dans un salon VIP	PAX	10		

3	Déjeuner	PAX	20		
4	Dîner officiel	PAX	20		
5	Réception d'accueil	PAX	80		
6	Réception en cocktail	PAX	80		
<b>19 décembre 2025</b>					
7	Journée séminaire : – Pause-café (matin) – Déjeuner	PAX	40		
<b>TOTAL HT</b>					
<b>TVA (10%)</b>					
<b>TOTAL TTC (2)</b>					
<b>TOTAL TTC (1+2)</b>					

Arrêté le présent Bordereau des prix – Détail estimatif au montant de :

### **Article 7. Examen et évaluation des offres**

Le responsable autorisé désigne une commission d'examen et d'évaluation des dossiers administratifs et techniques ainsi que les offres financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.

Tout dossier administratif et technique incomplet sera écarté.

## Article 8. Condition de participation :

Peuvent, valablement, participer et être attributaire, ceux qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière ;
- Sont affiliées à la CNSS ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes ;
- Exercent l'une des activités en rapport avec l'objet de cette consultation.

## Article 9. Contenu de l'offre

### 1. Dossier Administratif :

- Les statuts de la société ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur.

### 2. Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précisions de la qualité de sa participation.
- Les attestations délivrées par organismes qui ont éventuellement bénéficié de prestations analogues à celles objet de cette consultation. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

### 3. Offre financière

- Bordeaux des prix-détail estimatif.